

PROPOSITION DE RESOLUTION

« Proposition de résolution visant à développer le lien intergénérationnel et à améliorer la qualité de vie pour tous ».

Exposé des motifs

Convaincu qu'il est nécessaire d'améliorer la qualité de vie pour tous et notamment de créer du lien entre toutes les générations vivant au sein de notre Pays, le Conseil National des Jeunes souhaite faire de cette thématique une priorité.

La Principauté prône des valeurs de solidarité et de générosité. Cela se traduit notamment par la présence d'un grand nombre d'associations, qu'elles soient culturelles, sportives, caritatives, humanitaires ou qu'elles défendent des causes comme l'environnement, les animaux ou la santé. Accessibles à tout public ou pour quel que sujet que ce soit, elles sont très importantes dans notre société. C'est pourquoi, le Conseil National des Jeunes aimerait que la jeunesse s'engage davantage dans la vie associative monégasque de façon à créer plus de proximité avec la population et s'investir dans des projets, notamment ceux qui concernent les personnes âgées.

Les Conseillers juniors pensent qu'à travers ces associations, les jeunes pourraient faire profiter les personnes retraitées, âgées ou hospitalisées, de leur compagnie et de leur temps pour partager des activités et ce, afin de maintenir un lien intergénérationnel. A l'inverse, les Conseillers juniors pensent que les expériences et les conseils des aînés peuvent bénéficier aux jeunes grâce à la transmission de leurs connaissances.

Les discussions que le Conseil National des Jeunes a menées avec les établissements de santé ont permis de relever que les personnes âgées résidant dans des maisons de retraite seraient heureuses de rencontrer des jeunes. Cela serait réalisable par exemple, au travers des activités culturelles comme des spectacles de théâtre, de danse ou de musique, comme l'a déjà fait l'Académie de Musique Rainier III. Il en est de même pour les personnes hospitalisées qui, nous le pensons, aimeraient recevoir des visites de jeunes.

Les associations établies à Monaco sont nombreuses mais peu médiatisées. Par conséquent, de nombreux jeunes ne sont pas conscients de l'existence de certaines de ces associations, pourtant très intéressantes et souhaiteraient utiliser leur temps libre pour devenir bénévoles. Les membres du Conseil National des Jeunes proposent alors de développer la communication autour des associations.

Les Conseillères et les Conseillers Juniors désirent aussi apporter une aide et un réconfort aux personnes âgées possédant un animal de compagnie. En effet, un certain nombre d'entre elles ont fait part de leur inquiétude quant à l'avenir de leurs animaux de compagnie si elles devaient être hospitalisées, ou amenées à ne plus pouvoir rentrer chez elles. C'est pour cela que les Conseillères et Conseillers Juniors souhaiteraient sensibiliser les personnes âgées ainsi que leur famille sur la prise en charge de l'animal dans ce contexte. Les associations spécialisées telle que la SPA pourraient prendre part à cette campagne de sensibilisation, dans l'intérêt de l'animal.

Un autre sujet important pour les Conseillères et Conseillers Juniors concerne l'espace réservé aux chiens dans les jardins publics. En effet, de nombreuses personnes à Monaco possèdent un animal de compagnie. Il est donc indispensable de leur proposer des espaces pour qu'elles puissent les laisser en liberté. Il existe déjà plusieurs parcs à chiens à cet effet, mais ils sont très petits et peu nombreux. Il serait donc souhaitable pour nos animaux de créer des espaces plus grands, clôturés avec possiblement de la verdure, des fleurs ou des arbres. Nous voulons aussi insister sur les difficultés que les personnes âgées rencontrent pour accéder à ces parcs. S'il y en avait davantage, cela permettrait aux personnes âgées d'y aller plus régulièrement et de profiter encore plus de leur ville. Cela donnerait aussi encore plus d'occasions pour que les jeunes et les personnes âgées se rencontrent.

De plus, si le Conseil National des Jeunes observe qu'il y a, à Monaco, de nombreuses associations et structures auxquelles il est possible d'adhérer, les jeunes résidant à Monaco manquent de lieux de loisirs et de culture qui leur permettent d'exercer librement des passe-temps entre amis. Ils souhaitent pouvoir bénéficier de lieux adaptés pour se retrouver, se divertir et faire des rencontres en toute sécurité. Ces espaces dédiés les inciteraient à consommer en Principauté et permettraient aux parents d'être rassurés.

Par ailleurs, la mobilité est un enjeu très important pour Monaco et ses résidents, et pour lesquels il est nécessaire d'améliorer l'existant en vue d'une meilleure qualité de vie.

De nombreux acteurs de la Principauté s'engagent déjà à améliorer la qualité de vie et à promouvoir le lien intergénérationnel. C'est pourquoi nous avons souhaité rencontrer : le Département des Affaires Sociales et de la Santé, la Direction de l'Action Sanitaire, la Mairie, le CHPG, le Centre de Coordination Gérontologique et les Associations « Dites-Nous » et la SPA.

Nous les remercions pour le temps qu'ils nous ont accordé et leurs bons conseils.

Ces discussions nous ont permis de centrer nos réflexions, et de dégager trois grandes thématiques :

La première concerne le lien intergénérationnel entre les jeunes et les personnes âgées. Nous avons réfléchi à des solutions permettant de développer les interactions entre les différentes générations. Cela pourrait notamment passer par l'engagement des jeunes dans des associations qui ont pour but de créer et de maintenir le lien intergénérationnel. C'est pourquoi, nous nous sommes centrés sur les moyens qui permettraient de les faire connaître et de diffuser les résultats de leurs actions. Ainsi, nous avons pensé qu'il serait possible de développer une plateforme internet afin de médiatiser la présence et les actions des associations monégasques.

Le deuxième axe de travail s'articule autour des actions qui pourraient être engagées pour les personnes âgées et leurs animaux de compagnie. Nous souhaitons leur garantir que leurs animaux seront pris en charge si jamais il leur arrivait quelque chose. Dans l'intervalle, nous voulons agrandir les espaces sécurisés réservés aux chiens de compagnie dans la ville. Il nous paraît important que Monaco offre des espaces adéquats pour que les chiens puissent gambader et que les personnes âgées n'aient pas à trop se déplacer pour y accéder.

Une dernière réflexion a également été engagée sur l'amélioration de la qualité de vie en faveur des jeunes, avec la création d'un espace de loisirs pour les jeunes et le renforcement de la mobilité douce pour permettre à la jeunesse monégasque de se déplacer rapidement, facilement et en toute sécurité en Principauté.

Considérant ce qui précède, les Conseillères et Conseillers Nationaux Juniors, unanimes, prennent la décision d'adopter publiquement la présente Résolution.

Résolution visant à développer le lien intergénérationnel et à améliorer la qualité de vie pour tous

Les Conseillères et Conseillers juniors, signataires de la Résolution, souhaiteraient que les Institutions de leur pays fassent tout leur possible pour développer un lien intergénérationnel entre les jeunes et les personnes âgées isolées et améliorer la qualité de vie pour tous. Pour cela, ils proposent de réfléchir aux mesures suivantes :

I. Premièrement, sur le lien intergénérationnel, il est proposé de :

- Mettre en relation des associations dans lesquelles les jeunes seraient engagés, avec des établissements pour personnes âgées, des structures hospitalières et des associations de protection animale. Les actions qui seraient menées pourraient être par exemple des conseils en informatique, des sorties, une assistance auprès des animaux.
- Réaliser une campagne de communication pour motiver les jeunes, en fonction de leur projet, à s'engager dans le volontariat et le bénévolat pour aider et assister nos aînés.
- Développer une plateforme en ligne regroupant toutes les associations monégasques, par le biais d'une application ou d'un site internet, afin de mieux faire connaître le milieu associatif et que chacun puisse trouver le projet qui lui correspond.

II. Deuxièmement, sur les animaux de compagnie, nous souhaitons :

- Rassurer les personnes âgées quant à l'avenir de leur animal de compagnie, en sensibilisant les familles et les proches et en incitant les initiatives personnelles et associatives.
- Prévoir au sein de la Principauté, des espaces plus grands et mieux entretenus pour les chiens afin de pouvoir leur laisser plus de liberté.

III. Troisièmement, sur la qualité de vie, il pourrait être proposé de :

- Mettre à disposition un ou plusieurs lieux multi-activités afin que les jeunes puissent se consacrer à la détente et aux loisirs (danse, musique, jeux de société, etc.) en accès libre.
- Améliorer la mobilité en Principauté en augmentant la fréquence des bus toute l'année, en disposant de plus d'emplacements de stationnement pour les vélos et en développant les pistes cyclables.